

2. Les paiements faits au département, à l'agent M. G. H. Deschêres, et à M. Antoine LeBel, donnant en détail la date de ces paiements, lorsqu'ils ont été faits, et le montant de ces divers paiements.

3. Un état détaillé des montants transmis au département par MM. Deschênes et LeBel, sur ce qu'ils avaient retiré à ce jour, et la date de cette transmission.

4. Copie du rapport de M. Dingman, lors de sa visite à l'agence pour Viger en septembre 1884.

5. Copie de la correspondance échangée avec le département concernant les réclamations d'Edouard Morin et autres, pour les terres qu'ils avaient achetées sur cette réserve des sauvages.—(Documents de la session, No 38.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 8 avril 1885, pour un état indiquant les montants portés au compte de la dette publique du Canada, qui ont été dépensés pour chemins de fer, canaux et navigation, dans la Colombie-Anglaise, les Territoires du Nord-Ouest, Kéwatin, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse proprement dite, et l'Île du Cap-Breton, jusqu'au 1^{er} janvier 1885; aussi indiquant la superficie et la population de chacune de ces divisions du Canada, respectivement. (Documents de la session, No 39.)

Et aussi, la réponse à une adresse à Son Excellence, du 1^{er} mars 1886, pour copie du rapport des médecins chargés par le gouvernement de s'enquérir de l'état mental de Louis Riel, après sa condamnation. (Documents de la session, No 43.)

M. Costigan, l'un des membres du Conseil Privé de la reine, présente,—la réponse à une adresse à Son Excellence, du 12 mars 1885, pour copie de tous rapports, ordres en conseil et correspondance, non encore demandés, au sujet de l'effet de la décision de la cour Suprême relativement à l'Acte des licences de 1883, et un exposé des mesures à être prises pour en obtenir la révision, ainsi que des mesures que l'on se propose de prendre dans l'intervalle en vertu de l'acte; aussi, copie de toutes lettres ou télégrammes adressés aux commissaires ou inspecteurs, leur donnant des instructions pour les guider dans leur conduite ou leurs actes, et des informations concernant les intentions ou les actes du gouvernement. (Documents de la session, No 41.)

M. Bowell, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente,—la réponse à un ordre de la Chambre, du 1^{er} mars 1886, pour les relevés publiés dans la Gazette, des exportations et importations, du 1^{er} juillet 1884 au 1^{er} février 1885, et du 1^{er} juillet 1885 au 1^{er} février 1886, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. (Documents de la session, No 42.)

Aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 27 avril 1885, pour un relevé indiquant l'argent reçu par le gouvernement pour les droits d'exportation prélevés sur le chêne, le pin et l'épinette depuis la confédération jusqu'au 1^{er} janvier 1885; le total reçu de chaque port d'exportation où tels droits ont été perçus, avec le détail des sommes prélevées chaque année, les noms de chaque personne ayant payé ces droits, et le montant qu'il ou elle a payé chaque année. (Documents de la session, No 40.)

Et aussi, la réponse à un ordre de la Chambre, du 2 avril 1884, pour copie de toute correspondance, papiers et télégrammes entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucune personne ou personnes, au sujet de la mise à la retraite de James Hearn, ci-devant officier des douanes à Arichat, N.-E.; et aussi, copie de toute correspondance et télégrammes se rapportant à la nomination de son successeur et au maintien de ce dernier en charge. (Documents de la session, No 22a.)

Sur motion de sir Hector Langevin, secondé par M. Carling,
Résolu, que lorsque cette Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle restera ajournée jusqu'à jeudi prochain.